

7 jours/6 nuits/6 jours de marche



Un voyage en semi itinérance dans le Grand Blanc hivernal ...Nous partirons du Queyras, traverserons le Briançonnais pour finir en Italie !
Des paysages magnifiques, de quoi se ressourcer au quotidien dans une nature vierge....on adore !

LIEU : HAUTES ALPES – QUEYRAS - ITALIE

DATE : du vendredi 24 au jeudi 30 janvier 2025

DURÉE : 7 jours - 6 nuits – 6 jours de marche

ENCADREMENT : Guilhemette Dhoyer, accompagnatrice en montagne diplômée d'état, tel 06 64 43 28 00

MAIL : sejours.atlas@gmail.com

NIVEAU : MOYEN.

HÉBERGEMENT : gîte – auberge - refuge

GROUPE : 6 à 12 personnes

ARRIVÉE/DEPART : vendredi 24 janvier à 17 heures. RDV Gare de Mont Dauphin

Séparation jeudi 30 janvier. Retour à la gare de Mont Dauphin vers 16 heures.

PORTAGE : vos affaires de la journée. Transport quotidien de vos bagages sauf J5/J6 /J7 où nous serons en refuge

TARIF : 890 € par personne

ATTENTION LES INSCRIPTIONS SE FONT DESORMAIS DIRECTEMENT SUR LE SITE D'ATLAS -VOYAGEURS DES ALPES

Le prix comprend

- La pension complète du J1 (repas du soir) au J7 (repas de midi)
- L'encadrement par 1 accompagnatrice en montagne diplômée d'état
- les transferts en taxi J1 et J7 , ainsi que le transfert de vos bagages entre J1 et J5
- le prêt du matériel (raquettes + bâtons+ DVA + Pelle + sonde)

Le prix ne comprend pas

- Les boissons et les dépenses personnelles
- Le transport A/R entre votre domicile et le lieu de séjour,
- Les assurances annulation et rapatriement

Tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « le prix comprend »

LES PLUS DE CE SEJOUR

Une belle traversée sur le chemin historique des « Escartons ».

PROGRAMME DU SÉJOUR

Vend. 24 Janv. : Rendez-vous à la gare de Mont Dauphin/Guillestre

Transfert en taxi au gîte de Brunissard (1750m)

Installation, présentation du programme du séjour, dîner, et nuit

Sam. 25 Janv. : **CLAPEYTO – COL DE NEAL (2509m)**

A Clapeyto la beauté rime avec calme et sérénité....ensuite il suffit de grimper pour atteindre le col ...Splendide ! Deuxième nuit à Brunissard

Déniv : +760 m / -760 m - Temps de marche : 5 heures

Dim. 26 Janv. : **COL DE L 'IZOARD (2362 m)**

Départ pour le Briançonnais ; pour atteindre le col nous remontons le superbe Vallon du torrent de l'Izoard. Une montée magnifique ! Au col le Refuge Napoléon nous attend pour un café gourmand... !

Nuit en hôtel à Cervières (1750 m). Vous retrouvez vos sacs avec vos affaires de rechange

Déniv : +620 m / -620 m - Temps de marche : 4 heures 30

Lun 27 Janv. : **CASCADES DES OULES (2200m)**

Montée dans le bois du Balais. Nous atteignons la Casse des Oules, cirque lunaire dominé par le Grand Rochebrune. Deuxième nuit en hôtel à Cervières

Déniv : +450 m / -450 m - Temps de marche : 4 h 30

Mar. 28 Janv. : **COL DE BOUSSON (2154 m)**

Départ pour l'Italie. Nous remontons la très belle vallée des Fontes de Cervières. Espace immaculé ponctué de chalets d'alpage. Au col nous basculons vers l'Italie. Accueil chaleureux au refuge Mautino !

A nous les pâtes italiennes !!

Nuit au refuge italien MAUTINO (2125 m)

Déniv : +600 m / -600 m - Temps de marche : 4 heures 30

Merc. 29 Janv. : **LES MONTS DE LA LUNE (2640m)**

Succession de plateaux, vallons, pentes douces propices à la randonnée nordique en raquettes.

Profitons de cet extraordinaire paysage ! Deuxième nuit au refuge MAUTINO (2125 m).

Déniv : +500 m / -500 m - Temps de marche : 4 heures 30

Jeud. 30 Janv. : **CLAVIERE (1830 m)**

La journée ne présente aucune difficulté. Nous traversons Sagna Longa, Clavières, Montgenèvre

Descente sur la vachette. Retour en taxi à la gare de Mont Dauphin en fin d'après-midi.

Déniv : -750 m - Temps de marche : 4 heures 30

Ce programme est susceptible d'être modifié à tout moment par le professionnel encadrant en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants. Tous les dénivelés sont donnés à titre indicatif, ils seront plus ou moins atteints



L'ÉQUIPEMENT

- Sac à dos (30/40 litres) avec sur sac
- Crème solaire
- Gourde
- Thermos (0,50 l minimum) **INDISPENSABLE** (je peux vous en prêter un)
- Couverture de survie
- Lunettes de soleil
- **Deux paires** de gants ou moufles
- Bonnet
- Un couteau + une cuillère
- Un petit bol ou un quart en alu (pour la soupe !)
- Un pantalon de montagne chaud
- Un collant thermique
- Une première couche thermique
- Une deuxième couche thermique
- Chaussettes chaudes
- Un gilet sans manche en polaire
- Une polaire chaude (ou veste en duvet)
- Une tenue confortable pour le soir
- Veste Goretex étanche
- Chaussures de montagne étanches
- **Des chaussons** pour le soir au gîte
- Il y a des crocks au refuge
- Votre pharmacie personnelle
- Vos affaires de toilette
- Serviettes de toilette
- **« Un sac à viande »**
- Une « mini mini » trousse de toilette pour la nuit en refuge (avec douche chaude ...!)

REJOINDRE LE POINT DE DEPART

Pour venir à MONT DAUPHIN /GUILLESTRE

- **Par la route** : RN94 depuis Briançon ou Gap, prendre la D37 jusqu'à la gare de Montdauphin.
- État des routes : inforoute.hautes-alpes.fr ([link is external](#))
- **Par le train** : gare de Mont-Dauphin-Guillestre : correspondance TGV de Marseille, Valence et Grenoble, un train direct par jour de Paris.

FORMALITE

- Passeport ou carte d'identité en cours de validité + carte sécurité sociale européenne
- RC : Chaque participant doit être couvert en Responsabilité civile (dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs)
- L'assurance rapatriement est obligatoire. Une assurance annulation est fortement conseillée. Si vous n'en possédez pas, A.T.L.A.S. vous propose un contrat Europ Assistance comprenant l'assistance/rapatriement, l'assurance annulation et interruption du séjour et bagages et effets personnels, (voir rubrique assurance et annulation).

CONTRATS ASSURANCES

Assistance rapatriement - frais de secours : 1 % du prix du séjour

Annulation + bagages : 2, 8 % du prix du séjour

Extrait de nos contrats d'assurances à consulter sur notre site internet. Aucune modification ne sera possible qu'une fois l'assurance souscrite. Si le participant ne désire pas souscrire à notre assurance rapatriement - secours et recherche, nous lui demanderons de nous communiquer une attestation de sa propre assurance précisant le montant maximum de couverture pour les frais d'évacuation

LITIGE – MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel). A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir : La Société Médiation Professionnelle www.mediateur-consommation-smp.fr 24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux

